

# M A S C A R A D E

## JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON  
Un an. . . . 8 fr.  
Six mois. 4 fr.

LES ANNONCES  
SONT REÇUES  
Chez M. V. FOURNIER  
11, rue Confort

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTÉMENTS  
Un an. . . . 10 fr.  
Six mois. . . 5 fr.

ÉTRANGER  
Un an. . . . 12 fr.

### BONIMENT

L'Assemblée nationale en est à la confusion des langues.

Personne ne se comprend plus : c'est le moment d'aborder les projets de Constitution.

Alors se lève à droite un M. Ernoul... Qui connaît M. Ernoul? D'où sort M. Ernoul? Où prenez-vous M. Ernoul? Que mange M. Ernoul?... un M. Ernoul donc, qui rédige une petite machine où il est question du comte de Chambord.

Cela est signé de quarante cinq députés. Quarante cinq, c'est un peu maigre pour rétablir en France la royauté légitime; mais quelle drôle d'idée d'aller chercher M. Ernoul pour cette rude besogne!

Derrière M. Ernoul s'avance M. Destremx, héraut du centre droit, suivi du comte Jaubert, estafette du centre gauche.

Ceux là ont découvert un nouvel onguent : la présidence à vie de M. Thiers! A vie, — vous entendez bien!

La France est dans un état à faire pitié. Dévorée par les Prussiens, épuisée par son budget, ses blessures à peine fermées, brisée et chancelante, elle s'en va à l'aventure, cherchant un appui, un terrain solide où elle puisse poser le pied sans s'embourber jusqu'à la cheville...

On lui propose quoi? L'existence d'un vieillard qui aura soixante-seize ans dans quelques mois.

Que M. Thiers se présente demain dans les bureaux d'une Compagnie et propose d'assurer sur sa tête un capital de cent mille francs.

La Compagnie le fera ausculter par un médecin, et après avoir constaté qu'il n'a point de maladie organique, lui demandera quinze pour cent de prime.

Le centre droit ou le centre gauche

n'ont point de ces précautions vulgaires bonnes pour les petites gens.

De quoi s'agit-il, après tout? D'une nation de trente cinq millions d'habitants et de quelques dizaines de milliards. Bast, la belle affaire! La vie de M. Thiers, qui n'a pas encore quatre-vingts ans d'ailleurs, est une garantie largement suffisante, et la France peut dormir tranquille.

On n'a pas la force de sourire devant ces raisonnements de petites maisons, et on se sent gagné par une réelle tristesse, envahi par un découragement profond en voyant à quelle décrépitude d'idées, à quelle enfance de systèmes en est réduite la politique nationale.

Ah! Rouher aura la partie belle en arrivant à Versailles et les atouts ne lui manqueront pas dans la main et dans la manche.

Il pourra se servir à son aise, et sans chercher beaucoup, de l'argument favori de tous les hommes politiques à bout de bonnes raisons et de saine logique, — du fameux argument : Vous l'avez bien fait!

Le moyen pour le gouvernement actuel, de frotter le nez du nouveau député coré dans les malpropretés du second empire?

Le moyen de lui reprocher son arbitraire, son despotisme en matière de presse, ses sottises financières, le choix ridicule de ses agents, ses accrocis à la loi et ses abus de protectionnisme?

Par une maladresse inconcevable, le gouvernement de M. Thiers et l'Assemblée n'ont-ils pas pris à tâche de fournir eux-mêmes le thème des discours du « candidat de l'exil. »

Le musèlement de la presse, — dira M. Rouher, — vous l'avez bien fait, — et il citera la suspension du Pays et du Rappel, l'interdiction de la vente du Gaulois sur la voie publique.

Les erreurs financières, l'emprunt du Mexique... vous l'avez bien fait, — et il citera l'impôt sur les matières premières

et la dénonciation des traités de commerce.

Les arrestations arbitraires? vous l'avez bien fait, — et il montrera le général Espivent faisant emprigner M. Baragnon à Paris, et M. Henri Béraud à Marseille.

Les fonctionnaires incapables, les ambassadeurs ridicules, Benedetti, Loste...

Vous l'avez bien fait, et il nommera M. de Gontaut-Biron en Prusse, M. de Bréglie à Londres, M. Ernest Picard à Bruxelles.

Les accrocis à la loi, le favoritisme, le prince Napoléon général de division, le prince impérial lieutenant dans la garde...

Vous l'avez bien fait, et il invoquera le duc de Chartres chef d'escadron de cavalerie, le duc d'Alençon capitaine d'artillerie, le duc de Peathière lieutenant de marine.

Les décorations, l'abus de la Légion d'honneur...

Vous l'avez bien fait, et il étalera les interminables colonnes du Journal officiel où le ruban rouge est distribué à poignées et à pleines pelles, — et il citera M. Mignet nommé grand-officier parce qu'il est l'ami de M. Thiers, et il rappellera M. Puyser-Quertier attrapant du coup le grand cordon parce qu'il a bien diné avec M. de Bismarck.

L'intolérance des anciennes majorités officielles, leurs mesures de rigueurs contre des collègues...

Vous l'avez bien fait! et il montrera les discussions étouffées par la clôture, les orateurs obligés de s'arrêter devant les aboiements de quelques braillards de la droite; et il signalera le général Dicrot toujours en vie quoique non victorieux, s'acharnant à demander des poursuites contre les députés Pierre Lefranc et Maurice Rouvier, pour des articles de journaux à peine lus et déjà oubliés.

Sans doute les sottises des uns n'excutent pas les sottises des autres, non cer-

tes; et nous ne connaissons rien de plus ridicule et de plus absurde que cette théorie que vous l'avez bien fait.

Mais aux yeux de bon nombre de badauds, ce raisonnement a plus de poids qu'on ne pense, et il le faut bien, puisqu'après moins de dix-huit mois, le second empire ose se relever de la boue où il est tombé, et ait l'effronterie de venir poser sa candidature.

Ecrasé, aplati sous l'ignominie de sa chute, marqué à l'épaule par la honte de sa déroute, le parti bonapartiste était ruiné en France nous ne disons pas à jamais, car il n'y a pas de jamais en politique, mais pour plus d'un demi-siècle si on eût laissé s'accomplir tranquillement l'œuvre du mépris public.

Une succession de fautes, de maladresses, d'inepties commises presque à plaisir, a permis à l'homme qui symbolise le système des capitulations, de se présenter dans une assemblée française, de venir y défendre la cause malhonnête de son patron, et peut-être même, — ces gens ont tous les cynismes, — d'aborder la tribune en accusateur.

Et c'est l'habile homme qui est arrivé à ce résultat après douze mois de gouvernement, dont on nous propose la présidence à vie?

Et c'est l'Assemblée qui a sanctionné toutes ces écoles, qui s'est rendue complice de ces aberrations grossières, — pour laquelle on réclame une concession à perpétuité?

C'est une dérision, et on ne devrait pas se permettre de pareilles facéties, même la semaine du Mardi-Gras.

Jacques BARBIER.

### LA MAGISTRATURE

Nous vivons dans un singulier pays et nous sommes de drôles de gens.

Depuis tantôt dix-huit mois, on crie par-des

### FEUILLETON DE LA MASCARADE

#### MARDI-GRAS!

On l'a vu passer en France vêtu d'oripeaux horriblement fanés et flétris.

La plume de son chapeau, cette plume triomphante jadis, aujourd'hui défrisée, ratée et titubante, s'inclinait misérablement vers la terre, râlant les bords du chapeau crasseux.

Une ceinture de soie effilochée battait ses bas mouchetés de boue et ses souliers éculés pataugeaient déplorablement dans le ruisseau.

— Ohé Mardi-gras! ohé! lui criaient les gamins.

Mardi-gras continuait sa route la tête penchée et les bras ballants.

Mardi-gras rencontra un petit homme.

— Eh bien, Mardi-gras! tu ne ris pas! Vois cependant comme tout va bien autour de nous. Les finances, l'armée, l'administration, la politique, peut-on rien désirer de mieux? n'est-ce pas un bon

temps que celui où je gouverne? n'est-ce pas une vraie joie pour la France d'avoir à sa tête un homme tel que moi... Allons, de la gaieté, Mardi-gras, voyons, Mardi-gras, ris donc!

Mardi-gras ôta son chapeau et montra un grand crêpe : Mardi-gras était en deuil!

Mardi-gras rencontra un gros homme.

— Oh, oh! Mardi-gras, te voilà! Approche ici qu'on t'examine. Fichre, le beau costume! de la soie, du velours, de la laine, même du coton, c'est superbe, Mardi-gras je t'impose! Paie Mardi-gras, paie pour ton velours, paie pour ta soie, paie pour ta laine, et puis tiens, je suis généreux, je te fais grâce du coton! Allons, Mardi-gras, paie donc!

Mardi-gras frappa sur ses goussets vides, Mardi-gras n'avait pas le sou.

Mardi-gras rencontra une vieille femme.

— Tu ne danses pas, Mardi-gras? Pourquoi? Sont-ce les danseuses qui te manquent? Pour tant regarde, je suis là; avec ma robe de soie puce, ma perruque poudrée et mes manches à gigot! Que préfères-tu, Mardi-gras, le menuet ou la gavotte? J'ai même appris pour te plaire le quadrille et le calcan. Ton bras, Mardi-gras, et en avant!

Mardi-gras secoua la tête et montra son bras : la

manche seule pendait, Mardi-gras était manchot!

On l'a vu passer à Londres en fantoche de carnaval.

Il avait un ventre de carton, une perruque de filasse et un faux-nez.

Lugubrement il s'en allait par les rues de la Cité rasant les murailles noires, et traînant à sa suite toute une bande de petits misérables nus-pieds et en guenilles qui lui laçaient de la boue et des immondices.

Mardi-gras rencontra John Bull. — Quel air sombre, Mardi-gras! Pas même gris aujourd'hui! D'où vient cette tristesse qui te fait oublier jusqu'au gin? Ne sommes nous pas toujours la riche et puissante Angleterre? Ne remuons-nous pas dans nos banques l'or de tout l'univers? Ne recevons-nous pas dans nos docks les produits des cinq parties du monde? Notre marine n'est elle pas toujours la marine sans rivale? A-t-on découvert d'autres Indes? Le prince héritier est guéri; la reine-mère boit moins; les feniens sont matés, le Times tire à 80 mille, l'Irlande crève de faim et mon portefeuille de bank-notes. Ainsi Rule-Britannia, entrons au public house, Mardi-gras, je te paie à boire!

Mardi-gras se pencha à l'oreille de John Bull et lui murmura : Alabama!

Et Mardi-gras continua son chemin, Mardi-gras n'avait pas soif...

On l'a vu passer à Rome couvert de ses loques bariolées dont les couleurs vives resplendissaient au grand soleil.

Comme aux beaux jours du Corso, bonbons, farine, haricots, dragées lui pleuvaient sur la tête accompagnés d'interpellations, d'apostrophes et de concetti.

Et Mardi-gras enfariné poursuivait sa route sans détourner la tête, insensible aux cris et aux projectiles.

— Comment tu ne ris pas, Mardi-gras, tu ne sautes pas, Mardi-gras, tu ne rends pas apostrophe pour apostrophe, plaisanterie pour plaisanterie, injures pour injures, grimace pour grimace; tu ne gambades pas, tu ne te déhanches pas, tu ne te disloques pas, dans ce pays du rire, de l'entrain et de la cascade, dans cette patrie du carnaval où naquirent Polichinelle, Arlequin et Colombine.

L'Italie n'est-elle pas toujours la contrée ensoleillée, vivante, riante, bruyante et grouillante, où

sus les toits et par-dessus les cheminées : il faut des réformes, encore des réformes, toujours des réformes !

Réformes dans l'armée, réformes dans les finances, réformes dans l'administration, réformes dans la magistrature.

Puis aussitôt qu'un monsieur se présente à la tribune et parle de réformer n'importe quoi ; De suite arrive un autre monsieur, qui s'écrie d'une voix claire :

Mais du tout, mais quelle idée, mais pourquoi réformer ? Tout est pour le mieux dans la meilleure des Francs, vous êtes des révo-lutionnaires, — mot qui a le privilège de provoquer immédiatement un charivari au milieu duquel personne ne s'entend, quelque longues que soient les oreilles des uns et des autres.

C'est le cas de la magistrature et de son défenseur intéressé, le président de Gavardie.

M. de Gavardie, qui est orfèvre, comme nous venons de le dire, trouve que la magistrature française est une institution admirable et que son système de recrutement ne laisse absolument rien à désirer.

La preuve, ajoute-t-il ou pense-t-il du moins, — c'est que, grâce à ce système, je suis arrivé président de Cour.

Et la droite d'applaudir, en psalmodiant, le cliché connu, qui a déjà tant fait d'usage : « La France a une magistrature que l'Europe lui envie. »

Nous ne voulons pas dire de mal de la magistrature, — avec d'autant plus de raison qu'en pareille matière, l'opinion d'un simple journaliste serait de peu de poids, étant connu que journalistes et magistrats vivent d'ordinaire en médiocre intelligence.

Seulement, nous nous permettrons d'invoquer une autorité dont on ne saurait nier la compétence, puisqu'elle émane d'un magistrat lui-même, d'un magistrat affligé de quarante ans d'exercice et qui, par conséquent, doit s'y connaître.

Il y a un peu plus de deux années, M. d'Aiguy, conseiller à la Cour, alors impériale, de Lyon, publiait sur la magistrature une brochure de 48 pages, cotée vingt-cinq sous chez les libraires dans laquelle on lisait, écrit en toutes lettres :

Les chefs de Cour peuvent disposer à leur gré, sans contrôle aucun de toutes les places de la magistrature. Or, avant tout, ils sont hommes, et comme tels, sujets aux passions, aux préventions, aux antipathies, à l'erreur et quelquefois à l'injustice !

Un procureur général peut-il refuser à un conseiller une présentation qu'il demande pour un fils, un neveu, un parent ?

Peut-il la refuser au préfet, qui vit côte à côte avec lui, à un général d'armée, à un sénateur, à un prélat ?

Peut-il la refuser à ceux dont il a besoin, à ceux dont il se sert ? Peut-il la refuser à la fortune influente ?

Ce système de nomination est fatal à l'abnégation du magistrat. Il est rare que les magistrats, que les officiers du parquet notamment, ne soient pas plus préoccupés de leur propre succès que de celui de la justice.

Depuis le décret sur les retraites, le mal est devenu plus grand encore, la soif de parvenir plus vive. — Les jeunes magistrats pleins d'une noble ambition portent tous dans leur carnet la liste de leurs collègues, avec leur âge qu'ils interrogent souvent, épiaut le moment où sonnera l'heure de leur mort judiciaire.

Après quoi M. le conseiller d'Aiguy en arrivait à cette conclusion peu encourageante :

Sur cent magistrats, quarante sont bons, quarante sont médiocres, et vingt sont mauvais.

Tel est le tableau peu flatteur de cette magistrature « que l'Europe nous envie » ; tableau tracé, non par nous, misérable gazetier, non par un étourneau vexé ou mécontent, mais par un des représentants les plus élevés de la magistrature elle-même, par un conseiller de Cour

d'appel, ayant quarante années d'exercice !

Comment oser soutenir en présence d'un pareil état de choses qu'il n'y a pas de réformes à faire dans la magistrature.

Comment venir dire énergiquement que tout est pour le mieux dans une institution où, suivant M. d'Aiguy.

Les chefs de Cour peuvent disposer à leur gré, sans contrôle aucun, de toutes les places de la magistrature !

Nous l'avons dit bien souvent, chaque fois qu'il s'est agi de traiter cette grave question des réformes judiciaires.

La plainte vive de la magistrature, c'est l'avancement.

L'avancement qui peut être obtenu par l'intrigue, la faveur et le protectionnisme, l'avancement, qui n'a pas pour corollaires indispensables : la capacité et la moralité inattaquable.

Savez-vous de quoi l'avancement dépendait en grande partie, sous l'empire ?

De la rapidité dans l'expédition des affaires.

De la quantité de jugements ou d'arrêts rendus et non de leur qualité.

Ne souriez pas, ceci nous a été donné comme positif.

Un président de chambre qui, au bout de l'an comptait à son actif trois cents jugements, avait beaucoup plus de chances d'avancement que son collègue qui n'en possédait que 299.

C'était une question de numéros.

De là, une course au clocher, où les intérêts des justiciables pouvaient parfaitement rester sur le carreau.

Cela dure-t-il encore, nous n'en savons rien, mais ce qui subsiste certainement, c'est l'ancien système de nomination qui permet au favoritisme de supplanter la capacité et les droits acquis.

Or, dans ces conditions-là, nous n'aurons jamais de magistrature absolument respectable.

Dans ces conditions-là, il s'y glissera constamment des ignorants, des incapables et des intrigants, quoique puisse dire et penser le président de Gavardie.

Quel est le remède à cette situation déplorable, dont la dignité de la magistrature souffre peut-être autant que la garantie des justiciables ?

M. Arago propose l'élection.

M. de Béranger le concours.

Il nous semble que les deux choses devraient être combinées.

L'élection sans le concours peut amener des résultats au moins singuliers.

Le concours sans l'élection aurait parfois l'inconvénient de prêter le flanc à ce favoritisme et à ces intrigues auxquels il est urgent d'arracher la magistrature...

Mais, dans tous les cas, il faut changer ça, — et on s'étonne en vérité que l'Assemblée nationale ait eu besoin de renvoyer à une seconde délibération des réformes, dont les magistrats eux-mêmes, sauf le président de Gavardie, comprennent depuis si longtemps l'absolue nécessité et réclament l'application.

M. de Kératry, préfet des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser au Progrès une lettre dans laquelle il affirme être complètement étranger aux mesures excessives et exceptionnelles mises en vigueur contre M. Henri Béraud, auteur présumé des correspondances incriminées.

Arrestation préventive, saisie de lettres à la poste, tout cela a été conçu et exécuté en dehors du préfet, et sur l'ordre seul du général commandant l'état de siège.

Cette déclaration fait honneur à la loyauté de M. de Kératry, qui tient, on le comprend sans peine, à dégager sa responsabilité des fantaisies dictatoriales de l'empereur de Marseille.

Seulement, il est permis de regretter que M. de Kératry, connu pour un homme énergique et un esprit libéral, se réduise à un efface-

ment aussi complet, et se borne à assister en spectateur impassible et désintéressé aux exercices de haute école du général Espivent de la Villeboisnet.

Il est de son droit, de son devoir même, d'éclairer le gouvernement sur l'effet déplorable, sur les dangers sérieux de ces agissements autocratiques qui font du département des Bouches-du-Rhône un état séparé du reste de la France.

N'était-ce pas assez d'avoir perdu l'Alsace et la Lorraine sans perdre encore une partie de la Provence ?

Et faudra-t-il ouvrir une souscription patriotique pour le rachat de Marseille ?

### A la recherche d'une solution

Il paraît que pour messieurs les députés de tous les centres, de toutes les droites, de toutes les gauches, de toutes les galeries et de tous les strapontins du théâtre de Versailles, le carnaval n'est pas fini et que c'est toujours le temps de rire.

Quand nos honorables ne sont pas occupés à s'interpeller publiquement comme les titis des bals publics, leur grand souci est de chercher des solutions drolatiques au système provisoire dans lequel nous sommes embourbés, sous prétexte de gouvernement.

Et l'agence télégraphique patentée Havas et Cie nous met journellement au courant des diverses phases suivies par les propositions aussi amusantes que saugrenues qui surgissent des cervelles de nos élus.

Avec la démission donnée, reprise, acceptée, refusée, redonnée, rerefusée du préfet de la Seine, il y en a eu pour toute une semaine.

Et ce n'est pas fini.

Il y a le programme Ernoul qui réunit 42 signatures et demi, le programme du général Ducrot, les projets constitutionnels du centre gauche, la proposition du centre droit, la contre proposition de l'extrême droite etc., sans compter les réserves de la gauche modérée et l'attitude expectante de la gauche radicale.

Oh ! mon Dieu, ils sont pleins de bonne volonté, tous nos excellents députés. Pourvu qu'ils trouvent et se fassent avaler réciproquement une combinaison rafraîchissante au moyen de laquelle chacun de leurs petits groupes arrive au pouvoir, décroche les portefeuilles, les ambassades et les préfectures, ils n'en demandent pas davantage pour le bien du pays et celui de leurs amis.

M. Thiers, lui, toujours soumis aux volontés de l'Assemblée, n'a garde de se mettre en travers de toutes ces manigances, par la raison bien simple qu'il est le pivot de la plupart des projets constitutionnels, et pourvu qu'il reste le maître, peu lui importe les valets.

Ne voulant pas être en reste avec l'agence patentée Havas et Cie, nous nous faisons un véritable plaisir d'indiquer à nos lecteurs quelques-unes des propositions formulées par un certain nombre de mandataires du peuple.

— Projet Ernest Picard :

Proclamation de la République.

Présidence à vie de M. Thiers.

Ambassade à vie en Belgique de M. Ernest Picard.

— Projet Jules Simon et Victor Lefranc :

Proclamation de la République.

Présidence à vie de M. Thiers.

Portefeuilles à vie de messieurs Simon et Lefranc.

— Projet Calmon :

Proclamation de la République.

Présidence à vie de M. Thiers.

Secrétariat général du ministère de l'intérieur à vie pour M. Calmon.

— Projet Casimir Périer :

Proclamation de la République.

Présidence à vie de M. Thiers.

Vice-présidence à vie de M. Casimir Périer.

— Projet Audiffret-Pasquier et de Broglie :

Proclamation de la République.

Présidence à vie...pour huit jours de M. Thiers.

Vice-présidence à vie pour le comte de Paris et ses descendants.

Portefeuilles à vie pour messieurs de Broglie et d'Audiffret-Pasquier.

— Projet Dahirel et de Lorgeril :

Proclamation d'Henri V, roi de France.

Présidence à vie d'une République honoraire pour M. Thiers.

Dissolution de la Chambre, excepté de l'extrême droite.

— Projet Laurier et Challemel-Lacour :

Proclamation de la République.

Présidence à vie...pour 24 heures de M. Thiers.

Vice-présidence à vie de M. Gambetta.

Portefeuille des finances à vie de M. Laurier.

Commissariat extraordinaire à vie de M. Challemel-Lacour.

— Projet Barthélemy St-Hilaire :

Proclamation de la République.

Présidence à vie de M. Thiers avec survivance pour Mlle Dosne.

Secrétariat général et particulier à vie de M. Barthélemy St-Hilaire.

Ces diverses propositions et combinaisons sont destinées à être vivement discutées et ont sans doute peu de chance de trouver une majorité.

Aussi un groupe très-important de députés a-t-il formulé un projet qui certainement ralliera à peu près l'unanimité.

Le voici dans sa simplicité :

Proclamation de n'importe quoi.

Présidence à vie de n'importe qui.

Vice-présidence de Chose ou de Machin.

Députation à vie de tous les membres de l'Assemblée nationale, sans dissolution, ni renouvellement.

Il y a des probabilités sérieuses pour que l'entente se fasse sur cette dernière base.

### Un Remaniement préfectoral s. v. p.

Voici plus de quinze jours que M. Victor Lefranc est ministre de l'intérieur, et nous n'avons pas encore lu dans l'Officiel le plus petit changement de préfets.

A quoi donc M. Victor Lefranc occupe-t-il son temps ?

Ignore-t-il que le premier devoir d'un ministre de l'intérieur est de changer des préfets ? Veut-il rompre avec la tradition qui se perpétue de portefeuille en portefeuille ?

Les journaux l'ont pourtant averti. Dès le lendemain de sa nomination, le cliché sacramentel qui accompagne toujours le nom d'un nouveau ministre a paru dans toutes les feuilles publiques : « On s'attend à un grand remaniement préfectoral. »

C'est de règle, c'est de rigueur, — jamais, au grand jamais, un ministre de l'intérieur n'a oublié d'inaugurer ses opérations administratives par un remaniement préfectoral.

M. Victor Lefranc aurait beau, pour se soustraire à cet usage antique et solennel, arguer des récents changements opérés par son prédécesseur, il démontrerait en vain qu'un remaniement n'a aucune raison d'être et que MM. Thiers et Calmon s'y opposent, — M. Victor Lefranc n'est pas un ministre sérieux, puisqu'il ne remanie pas.

Se figure-t-il que les transplantations de préfets accomplies récemment avaient une utilité quelconque ? Nullement.

On a envoyé le préfet des Pyrénées-maritimes administrer le département de Saône-et-Marne et celui de Saône-et-Marne adminis-

tout jusqu'aux guenilles prend un air de fête et de plaisir, où les peintres savent trouver de la couleur jusque dans les immondices du ruisseau, où les poètes ne dédaignent pas de chanter jusqu'à la vermine du lazaronne...

Hardi, hop Mardi-gras, l'éclat de rire aux lèvres, la fièvre aux yeux, la folie au cerveau...

Mardi-gras rencontre un mendiant et lui tendit la main : Mardi-gras mendiait !

On l'a vu passer en Russie, son maître l'avait travesti en ours. Le traînant par une chaîne au milieu des places et à travers les promenades, lourdement il le faisait danser pour égayer la foule qui le considérait d'un air hébété avec un rire gelé sur les lèvres.

Lorsque Mardi-gras était las de danser son maître le stimulait de sa gaulle :

— Amuse-nous, Mardi-gras, je m'ennuie !

Au bout de la journée, Mardi-gras tomba dans la neige et ne put plus se relever.

Mardi-gras était mort sous le bâton !

On l'a vu passer en Turquie arpentant de ses jambes maigres les rues en échelles de Stamboul.

A moitié nu, à peine couvert de lambeaux de vêtements usés, fâchés, déchirés, déchiquetés et dépeuillés, — les enfants vagabonds lui jetaient des pierres et les chiens errants ne trouvant rien à mordre le poursuivaient de leurs hurlements.

A peine quelque vieux turc accroupi devant sa boutique se dérangeait-il de sa somnolence pour lui lancer au visage la fumée de son chibouk.

— Quelle mine lugubre, Mardi gras, quels yeux caves, quelles joues creuses, quelle poitrine rentrée, — dans ce pays d'Orient ou Dieu plaça son paradis terrestre.

Mardi-gras rencontra un marchand juif.

— Par Jacob, c'est jour de réjouissance aujourd'hui, tiens, Mardi-gras, voici un vieux sequin qu'on me refuse partout.

Mardi-gras repoussa le sequin.

— Merci, donne-moi à manger.

Mardi-gras mourait de faim !

On l'a vu passer en Prusse gonflé, rebondi, obèse, bouffi d'orgueil et de charcuterie.

Il s'en allait par les rues de Berlin, cambrant sa taille, tendant le jarret, hérissant sa moustache et traînant son sabre sur le pavé.

Le beau, le superbe, l'admirable, l'héroïque, l'invincible Mardi-gras ! Et quelle gaieté, quel entrain, quel esprit !

Du matin au soir on le vit s'arrêter à toutes les brasseries, engouffrer dans son estomac insondable, dans son gosier sans fond des flots de bière et des montagnes de choucroute...

Mardi-gras payait en monnaie française avec un rire épais qui faisait trembler les verres sur les lourdes tables.

Quand arriva le soir, Mardi-gras était gris.

Chancelant sur ses jambes courtaudes, brandissant son sabre nu, l'œil allumé, la figure écarlate, la lèvres baveuse, il frappait les enfants et injurait les femmes d'une voix empâtée.

On criait bravo ! Mardi-gras !

C'était le triomphe de mardi-gras.

A une heure de nuit, on ramassa contre un égout une masse informe, malpropre, dégoûtante et souillée de déjections...

C'était Mardi-gras, — Mardi gras venait de crever d'indigestion.

On l'a vu passer à Strasbourg, pâle, désolé, atterré...

Les vainqueurs désireux de rire l'avaient affublé de vêtements grotesques empruntés au vestiaire des bals publics ; blouse de pierrot, coiffure de clodoche, batte d'arlequin...

Mardi-gras couvert de ces détroques parcourait lentement les rues solitaires et les places désertes comme s'il marchait derrière un cerceau.

— De la joie, Mardi-gras, amuse-nous mardi-gras, folichonnons, Mardi-gras, des gambades et des calembourgs à la française, Mardi-gras !

Mardi-gras s'arrêta dans un faubourg en ruines, s'affaissa sur une pierre et laissa tomber dans ses mains sa tête de clodoche...

Mardi-gras pleurait !

Ohé, Mardi-gras !

L. LÉCLAIR.

trer les Pyrénées-maritimes, parce que le préfet des Trois-Sèvres remplaçait celui d'Indre-et-Cher, tandis que celui d'Indre-et-Cher prenait la place de celui des Trois-Sèvres.

Il n'y avait pas d'autres raisons. Et puis, il n'y a rien de tel pour former un bon administrateur que de le faire voyager de temps à autre.

Le préfet de Carcassonne commence à connaître un peu les affaires et les êtres de son département, — crac, vite on l'envoie à Arras ou ailleurs et celui d'Arras va le remplacer à Carcassonne. De cette façon l'un et l'autre se trouveront transportés dans un pays inconnu ou de nouvelles études leur seront indispensables pour arriver à une gestion passable. Ces exercices sont très salutaires aux préfets; ça les fait travailler et ça les empêche d'engraisser.

Aussi sommes nous profondément étonnés que M. Victor Lefranc n'ait pas encore accompli son petit remaniement.

Les préfets en restent confondus, et une foule de sous-préfets voyant leur supérieur déroger à tous les usages reçus, ne parlent de rien moins que de donner leur démission.

Nous espérons que M. Victor Lefranc voudra bien y songer, et que nous n'aurons pas le regret de lui voir trahir ainsi la confiance que nous mettions dans ses lumières et ses capacités administratives.

H. P.

P. S. — On nous assure qu'en prévision de l'indispensable remaniement, 53 préfets ont déjà fait leur malle et attendent impatiemment l'adresse de leur nouvelle résidence.

## L'Assemblée en chemise

### LE DISCOURS D'UN DÉPUTÉ.

M. Léopold Dulac, député du Rhône-Inférieur, dans sa chambre à coucher, en robe de chambre et en pantoufles.

M. Dulac, encore au lit. M. Léopold Dulac, rangeant ses rasoirs. — Eh bien, bibiche, le sort en est jeté; c'est aujourd'hui que je fais mon discours.

Mme Dulac, haillant. — Ah! laisse-moi encore dormir un peu. Voilà six mois que tu me dis : « C'est aujourd'hui! » Ton discours ressemble aux sorties du général Trochu.

M. Léopold Dulac. — Non! non! cette fois, c'est sérieux; je ne puis attendre plus longtemps, il faut que je jette un speech en pâture au département. Tous les jours je reçois des lettres de toutes nos communes qui me disent : Mais vous ne parlez donc pas? Mais parlez donc! mais pourquoi ne parlez-vous pas? nous attendons votre premier discours. Vous êtes donc enrhumé; avez-vous une extinction de voix? prenez de la guimauve, prenez de la pâte de Nafé, prenez en, prenez ça!..... parlez!

Oh! les Electeurs! les Electeurs! C'est Vénus tout entière à sa proie attachée! Madame. — Eh bien, sur quoi vas-tu parler?

M. Léopold Dulac. — Sur quoi?... Mais sur ce qu'il y aura à l'ordre du jour; sur tout et sur rien. Le beau mérite que de parler quand on a quelque chose à dire.

Madame. — Cependant... M. Léopold Dulac. — Je te l'ai déjà dit, la grande question c'est d'avoir un discours-cadre. Toute l'éloquence parlementaire est là. Quand on a deux ou trois exordes à coulisser, une douzaine de considérations générales, une tirade contre le gouvernement de la Défense nationale, une lame patriotique, et quatre ou cinq péroraisons de rechange, on peut aborder la tribune.

Madame. — Mais encore faut-il être écouté. M. Léopold Dulac. — Pour être écouté, la première condition c'est d'avoir une voix à la Baragnon. D'ailleurs, on n'est pas applaudi pour ce qu'on dit, mais pour le ton qu'on y met.

Du reste, tu vas être juge, et je veux te faire assister à une répétition générale de mon discours. Madame. — Mais, mon ami, c'est la soixante-cinquième fois que je l'entendrai; je ne puis plus en juger, je le sais par cœur.

M. Léopold Dulac, après un instant de réflexion. — Une idée! Molière consultait sa servante sur ses pièces; si je disais mon discours devant la nourrice, je pourrais juger des effets de mon éloquence. La vérité sort de la bouche des enfants et des nourrices.

Madame. — Appuyé! (M. Dulac sonne; la nourrice arrive avec son nourrisson et le jeune Albert Dulac, âgé de six ans.)

Madame. — Nourrice, mettez-vous là avec Baby, Monsieur va vous faire le discours qu'il dira tantôt à la chambre.

M. Léopold Dulac. — C'est cela, je suppose que nous sommes à l'Assemblée. Madame fait la droite; vous, nourrice, vous êtes tout-à-fait centre gauche; et toi, Albert, tu joueras le rôle de la gauche.

M. Léopold Dulac, d'un ton grave. — Messieurs, je ne répondrai pas à l'honorable préopinant qui descend de cette tribune...

La nourrice. — Qu'est-ce que c'est que ça, un préopinant?

M. Léopold Dulac. — Nourrice, vos interruptions ne m'intimideront pas.

Je viens remplir ici un devoir, un devoir sacré envers le pays, un devoir envers la France qui nous écoute, un devoir envers l'histoire, un devoir envers mes électeurs!

La nourrice. — Excusez, not' m'sieu.

Madame. — Très bien, Léopold! Albert, mouche-toi.

M. Léopold Dulac. — Permettez-moi de le dire, Messieurs, avec une conviction profonde, et sans autre souci que le bien du pays. Je représente un

département qui compte dans son sein beaucoup d'agriculteurs, beaucoup d'ouvriers, beaucoup d'industriels, et qui vous demandent tous ces deux choses qui sont unies comme deux sœurs jumelles, qui sont les fleurs d'une même plante et d'une même sagesse, l'ordre et la liberté.

Madame. — Très-bien! très-bien! Albert ne mets pas les doigts dans ton nez.

M. Léopold Dulac. — C'est pour les motifs que je viens d'avoir l'honneur d'exposer devant vous que je viens vous demander d'accepter... ou de ne pas accepter la proposition qui est soumise en ce moment à vos délibérations.

Et, je m'adresse à vous, Messieurs de la gauche, et je vous dis avec une franchise qui accompagne toujours mes paroles parce que elle ne les abandonne jamais, c'est vous qui êtes la cause des malheurs...

Albert pleurant. — Papa, c'est pas moi! M. Léopold Dulac. — Vous ne lasserez pas ma patience, il n'y a pas de dictateurs ici!

Albert. — Je ne le ferai plus. M. Léopold Dulac. — Vous oubliez que nous sommes dans un temps où l'on fusille les archevêques!

Pardonnez-moi, messieurs, si je me suis laissé entraîner au delà du cadre que je m'étais tracé. Permettez-moi encore une simple et courte observation...

(A ce moment le baby se réveille et ses cris couvrent la voix de l'orateur.)

M. Léopold Dulac. — Cela suffit. Allez, nourrice, emportez baby, et donnez-lui à boire. L'épreuve est décisive, ce soir j'aborde la tribune, M. Gambetta n'a qu'à se bien tenir!

FRONTIN.

## Le Carême à Versailles

Le carême sera célébré cette année à Versailles avec une pompe et une solennité inaccoutumées.

Pour les personnes désireuses d'aller suivre dans cette ville les pieux exercices de ce temps de pénitence, nous nous empressons d'indiquer les noms des orateurs qui se feront entendre et les sujets que chacun d'eux se propose de traiter.

Nous devons ces renseignements à une obligeante communication de l'abbé Barthélemy St-Hilaire, vicaire général de Mgr Adolphe.

Le R. P. JULES FAVRE, de l'ordre des Recollets: *Considérations sur les lamentations de Jérémie.*

L'abbé DAHREL, aumônier de la maison de Bourbon; commentaires sur cette parole: *Mon royaume n'est point de ce monde.*

Le P. FERRY, des Missions Étrangères: *Les martyrs dans le nouveau monde*, — autobiographie.

Le R. P. BARAGNON, de l'ordre des Jésuites: *Dixit Dominus meus Domino meo: sede a dextris meis*, c'est-à-dire Henri V m'a dit: asseyez-vous à la droite.

Le P. GAMBETTA, de l'ordre des Jacobins: *Laissez venir à moi les petits français.*

L'abbé Trochu, du diocèse de Buzenval: *Comment un chrétien doit sortir... du monde et quelle est la meilleure des retraites.*

Le F. JULES SIMON, des Frères de la Doctrine chrétienne: *Il y a plus de joie dans le ciel pour le pêcheur repentant que pour quatre-vingt dix-neuf justes.*

S. E. le cardinal CHAUDRAN, in partibus infidelium: *Satan ses pompes et ses œuvres.*

L'abbé ORDINAIRE, desservant la paroisse Grèlée: *Sermon sur l'humilité.*

Le R. P. POUYER-QUERTIER, de l'ordre des Templiers; conférence sur cette parole: *Ils ont des yeux et ils ne verront point; ils ont des oreilles et ils n'entendront point.*

Le P. JEAN BAUNET, de l'ordre des Trappistes: *Heureux les simples d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient.*

L'abbé D'AUMALE: *Sermon sur le mépris des richesses.*

L'abbé JOINVILLE: *Considérations sur la terre promise.*

Le P. ERNEST PICARD, des Missions-Étrangères: *Gloire à Adolphe dans les cieux et paix sur la terre aux ambassadeurs de bonne volonté.*

Le R. P. BENOIST-D'AZY, de l'ordre des Bénédictins: *Conférence sur la fête de l'adoration des rois Mages.*

L'abbé BARTHÉLEMY ST-HILAIRE, vicaire général de Versailles; instruction sur le commandement: *Un Seul Thiers tu adoreras et aimeras parfaitement.*

S. E. Mgr ADOLPHE. *Nombreux sermons sur un seul péché capital: l'orgueil.*

## UBI trop ja...boteuse FUIT

Air de Malborough.

TRICOCHÉ.

La Chambre est à Versailles, — Minant Thiers, minant Thiers qui la fouaille, — La Chambre est à Versailles, Ne sait quand rentrera? (bis).

Dans Paris-capitale, — Suivant Thiers, suivant Thiers qui détail, — Dans Paris-capitale, Ne sait quand reviendra! (bis).

CACOLET.

Elle reviendra z'à Pasques, — Tenant Thiers, tenant Thiers par les basques, — Elle reviendra z'à Pasques Ou à la Trinité! (bis).

L'AUTEUR.

La Trinité se passe, — Malgré Thiers, malgré Thiers qui se lasse, — La Trinité se passe, La Chambre n'entre pas! (bis).

Cacolel sur Tricoche, — Pour mieux voir, pour mieux voir qui s'approche, Cacolel sur Tricoche Prestement s'est huché.

Il voit venir la Gauche, — Portant Thiers, portant Thiers dans sa poche, — Il voit venir la Gauche, L'air ruisselant d'galté. (bis).

CACOLET.

O Gauche, adroite Gauche, — Quoi de neuf, quoi de neuf pour Tricoche? — O Gauche, adroite Gauche, Quoi d'neuf pour Cacolel? (bis).

LA GAUCHE.

Grande et bonne nouvelle, — Allumez les lampons, les chandelles! — Grande et bonne nouvelle, Français, illuminez! (bis).

L'Assemblée est dissoute, — Thiers l'a mis, Thiers l'a mise en déroute, — L'Assemblée est dissoute, Dissoute et licenciée! (bis).

Les ruraux dans leurs terres, — Maudissant, maudissant mossier Thierres, — Les ruraux dans leurs terres S'en sont tous retournés. (bis).

Emportant leurs détroques — Sifflant Thiers, sifflant Thiers qui s'en moque! — Emportant leurs détroques Et leurs colifichets. (bis).

L'un portait la couvée, — Evohé! Evohé! Mérovée! — L'un portait la couvée D'la poule au Béarnais. (bis).

L'autre portait la crête, — Incolore, effacé et discreté, — L'autre portait la crête D'un coq enfariné. (bis).

L'un portait la corne, — Fantastique, étrange et bisornue, — L'un portait la corne D'la fusibilité. (bis).

L'aut' portait sans vergogne, — Coup d'Etat! Sedan! Strasbourg! Boulogne! — L'aut' portait sans vergogne Un vieil aigle empaillé. (bis).

Tous portaient dans leur âme, — Princes, ducs, marquis, comtes, vidames, — Tous portaient dans leur âme La hain' d'la liberté. (bis).

Quand la salle fut nette, — On dit qu'une, on dit qu'une fauvette, — Quand la salle fut nette, Ce couplet a chanté :

Trop longtemps à Versailles, — Assemblée à jabots et rocailles, — Trop longtemps à Versailles, On l'a laissé jaboter.

Tu n'as rien fait qui vaille, — Assemblée, Assemblée de Versailles, — Tu n'as rien fait qui vaille, Vas t'faire fiche en pace.

A. MEN.

## L'EXPOSITION DE LYON

Si l'exposition se fait...

Voilà la phrase dubitative que nous avons entendu répéter bien souvent depuis quelques mois.

Il y a déjà un progrès, puisqu'au début ce doute était une négation complète: — l'Exposition ne se fera pas!

Or aujourd'hui, nous croyons pouvoir dire avec certitude: l'Exposition se fera!

Nous avons visité il y a quelques jours l'immense emplacement de soixante-dix mille mètres carrés que doit couvrir l'Exposition lyonnaise, et l'entrepreneur général qui nous accompagnait dans cette visite, nous a prouvé mathématiquement que le 30 avril au matin, il pourrait dire avec plus de certitude que le maréchal Lebœuf: — nous sommes prêts.

Les chantiers de l'Exposition occupent actuellement onze cent ouvriers qui peuvent remuer par jour un certain nombre de planches, et le public peu habitué à ce genre de travaux, ne se doute pas avec quelle rapidité, quel enchantement s'élèvent ces constructions légères et s'édifient ces galeries qui, destinées à durer six mois, n'exigent pas le luxe de maçonnerie et de moellons d'une cathédrale ou d'un Palais-de Justice.

Du reste M. Savy, l'entrepreneur général, n'en est pas à ses débuts comme tour de force.

C'est lui qui à l'Exposition de 1867, édifia avec une exactitude irréprochable toutes les constructions égyptiennes qui coûtèrent au vice-roi la bagatelle de dix-huit cent mille fr.

La plus remarquable de ces constructions était le temple de Philée, élevé au tiers de sa hauteur seulement, et précédé de sa grande avenue de sphinx.

Deux de ces sphinx ont été achetés par Victorien Sardou qui a trouvé gentil de les placer à l'entrée de l'avenue qui conduit à l'église de Marly.

Le même Victorien Sardou voulait se rendre acquéreur également de deux divinités égyptiennes en simili-pierre pour les placer en bas-relief de chaque côté du portail de ladite église.

On voit que l'auteur du *roi Carotte*, s'occupe activement de la moralisation des masses dans la bourgade dont il est le chatelain par la grâce de la *Famille Benoiton*.

Moins égyptiennes que le temple de Philée, les constructions de notre Exposition, autant qu'il est permis d'en juger par la carcasse, affecteront un style fantaisiste qui paraît se rapprocher de l'architecture mauresque. Une sorte d'Alcazar ou d'Alhambra gigantesque.

Mais en dépit de cette coïncidence, il est permis d'affirmer aujourd'hui que malgré les obstacles de tout genre apportés à sa réalisation, malgré tous les bâtons jetés dans ses roues, malgré les antipathies peu concevables d'un grand nombre de nos concitoyens, — l'Exposition de Lyon ne sera pas un châteaen Espagne.

*Le Guide-Indicateur Labaume, pour les années 1871 et 1872, paraîtra définitivement le 26 février courant.*

*Le retard subi par cette publication, annoncée primitivement pour la fin de janvier, tient aux nombreux remaniements administratifs, politiques et judiciaires qui se sont produits à Lyon et dans le département du Rhône, à la suite des événements de ces deux dernières années.*

*Ces modifications se faisant toutes dans le courant de janvier, il en est résulté un retard auquel l'éditeur a dû se soumettre, dans le but d'arriver à une complète exactitude d'indications et de renseignements.*

*Le Guide-Indicateur Labaume comprendra, par conséquent, tous les changements politiques, administratifs, judiciaires et religieux, non-seulement pour Lyon, mais pour toutes les villes et communes du département.*

## THÉÂTRES

**Grand-théâtre.** — Nous ne pensons pas que MM. Meilhac et Halévy, en dérivant *Tricoche et Cacolel* aient eu précisément en vue la moralisation des masses ou aient essayé de faire une pièce à l'usage des pensionnaires du Sacré-Cœur.

Il est vrai que les pensionnaires du Sacré-Cœur fréquentent généralement peu le Palais-Royal, et *Tricoche et Cacolel* ont été spécialement destinés à ce théâtre, et surtout à deux artistes de cette scène parisienne, à MM. Brasseur et Gil-Péres. Car, sauf les deux héros, Tricoche et Cacolel, deux rôles à six ou huit changements et travestissements successifs, les cinq actes du vaudeville ne comportent guère que des personnages secondaires et le dialogue ne sert souvent qu'à donner aux deux compères le temps matériel de changer de déguisement.

Par exemple, ce dialogue est d'une crudité de mots et d'expressions, et sert d'exutoire à des grivoiseries d'une telle nature que si les habitués et habituées des baignoires du Palais-Royal s'en gaudissent, nous autres provinciaux, nous les trouvons tout simplement dégoûtantes — et avec raison.

Ce n'est ici ni une question de pruderie affectée,

ni une affaire de bégaiement outré, mais il est des termes et des choses qui devraient être interdits sur une scène et dans un lieu aussi public qu'un théâtre. Nous regrettons que MM. Meilhac et Halévy, auteurs d'infinitement d'esprit aient eu le devoir déroger aux lois primitives de la bonne compagnie, car leur pièce est amusante et n'a nul besoin des paroles scabreuses qu'ils mettent dans la bouche de leurs personnages. Nous faisons tous nos compliments à M. Luco (Tricoche) et M. Didier (Cacolet). Le premier, en marchand de lognettes, en Anglais, en commissionnaire et en voyou parisien, est vrai et désopilant; et le second, en musicien ambulancier, en invalide, en rôdeur de barrière b'ssu, est inimitable. M. Lamy est un bon Vanderpouf, mais il a trop recours au souffleur. M<sup>lle</sup> Cottin est naturellement insignifiante, comme toujours.

Un nouveau venu, M. Tabuteau, a rempli deux fois le rôle du duc Emile. Le public a paru goûter fort peu cet artiste, qui n'a jamais été annoncé et n'a pas débuté. Certainement M. Tabuteau manquait de pas mal de qualités, son accent était désagréable, son jeu était commun, mais vraiment il était aussi supportable que bien d'autres. Et quand le public a daigné accepter un ensemble de sujets semblable à celui qui est sensé représenter aujourd'hui notre troupe dramatique et comique, il a mauvaise grâce à se plaindre de M. Tabuteau. Il fallait, aux débuts, protester et ne pas laisser M. Danguin désorganiser à sa guise l'ancienne troupe des Célestins. Il y a longtemps que nous le disons : Nous n'avons pas de premier comique, M. Ménéhand étant parti dès le commencement de l'année;

nous n'avons pas de jeune premier, M. F. Genin étant insuffisant pour l'emploi; nous n'avons plus de troisième rôle. — M. Danguin ayant réuni avec M. Casaubon; nous n'avons pas de jeune première, — Mlle Fleury ne pouvant pas cumuler tous les rôles de femmes; nous n'avons pas de soubrette, — celle annoncée par le prospectus n'ayant jamais débuté. Pour comble de malheur la maladie a obligé M<sup>lle</sup> Lamy, la sympathique artiste que nous avons tant applaudie, à disparaître de la scène, et M. Luco nous quitte pour les Folies d'Anatoliques. Que reste-t-il pour jouer le drame, la comédie, le vaudeville, et l'opérette? M. Genin père, M. Pop, M. Quinet, M<sup>lle</sup> Cottin et M<sup>lle</sup> Manrel, qui n'a pu se décider à faire quelques progrès depuis les nombreuses années qu'elle appartient aux théâtres de Lyon. Sans compter M<sup>me</sup> Pasquier, qui sans tambour ni

trompette, est apparue mercredi dans *Tricoche* et dont l'infériorité ne semble rien laisser à désirer. Certainement nous avons encore MM. Boudois, Montel, Lamy, Didier, Martin et M<sup>mes</sup> Fleury et Meyronnet; mais quels que soient le zèle et la bonne volonté de ces messieurs et de ces dames, ce zèle et cette bonne volonté échouent naturellement devant des rôles en dehors de leurs emplois respectifs, rôles que les exigences du répertoire et le manque de sujets les obligent à s'approprier ou plutôt à subir. Saint Danguin, ayez pitié de nous!

G. LAURENT.

Pour tous les articles, non signés, l'administrateur-gérant, A. ALRICY

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5.

# PARAITRA LE 26 FÉVRIER

# GUIDE-INDICATEUR

## LABAUME

Contenant toutes les modifications administratives, judiciaires et commerciales des années 1871 et 1872

**BOULES DE GOMME A LA GOMME**  
Brevetés (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez **Sauvignat-Délagé**, rue Saint-Pierre, 17. 1 fr. la boîte — 0,50 cent. la 1/2 boîte.

LA GRANDE MAISON DE  
**CHAPELLERIE**  
de RIVIER Sœurs  
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80  
Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fantaisie, de chasse, d'opéra. — Képis pour pensionnats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres. **Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.**

**LE CHIROPHELE**  
DE PROTHIÈRE, PHARMACIEN A TARARE  
Guérit en une nuit les crevasses et gerçures, et en quelques jours les engelures, démangeaisons, efflorescences, croûtes laiteuses, pellicules, boutons, rougeurs et taches de rousseur, etc. — Le flacon, 4 fr., le 1/2 flacon, 60 c. — Dépôt dans les principales pharmacies.

Un des meilleurs Chocolats est le  
**CHOCOLAT-DONNEAUD**  
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

EAU de MÉLISSE  
des CARMES  
du Frère MATHIAS  
Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, choléra, etc. EMERY, r. Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

Grand succès. — Précis-use Découverte  
**LA BRUNISSEUSE**  
POMMADE composée exclusivement de substances végétales, dont l'usage journalier rend promptement aux Cheveux décolorés la couleur primitive en leur donnant la soyeuse et le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours. DÉPÔT GÉNÉRAL chez Mme Gérard, cours de Broches, 1, au 1er. Se trouve chez MM. Jules Briand, rue de l'Hôtel-de-Ville, 106, Berle, 42, rue de Lyon, Kock, rue de Lyon, 18, Tirel, coiffeur, rue de Lyon, 62, et chez les principaux parfumeurs.

LE CORPS MÉDICAL RECOMMANDE  
**Le Sirop Pectoral calmant**  
Du D<sup>r</sup> DESCHAMPS. — Prix : 2 fr. le flacon.  
Ce sirop, toujours employé avec succès pour combattre les toux les plus opiniâtres, réussit surtout contre la coqueluche, la bronchite, la pneumonie, etc., à la PHARMACIE DE LA MARTINIÈRE.  
ALBERTIN ET L. PUY.  
3, Place de la Miséricorde, 3. — Lyon.

PLUS DE FEU!  
5 francs  
  
40 ANS DE SUCCÈS  
5 francs  
**Liment Boyer-Michel d'Aix**  
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Chériblan et Cie, Arond et Cie, Faivre et Simon, rue de Lyon

**SAGE-FEMME**  
Mlle JEANNIN, 3, rue du Plâtre, tient des pensionnaires. Consultations. Discretion assurée. — Prix modérés.

**MALADIES DE LA PEAU**  
POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3 fr. le pot. Dépôt ph. Sryvet, pl. Cr.-Rousse

**L'AMI DE L'HOMME**  
Traité utile et curieuse de l'organisation et de la conservation de l'homme. — 3 francs par la poste, s'adresser à M. Cayot, à Mâcon.

**OFFICE DES PETITES AFFICHES**  
Directeur, H. DALBY  
100, rue de l'Hôtel-de-Ville, d'Entresol.  
 Paiement de tous coupons; Avances sur titres-achats et Ventes de toutes valeurs sans autres frais que ceux de l'agent de change. — Renseignements financiers donnés gratuitement.  
Cotes officielles de Paris, Lyon et d'Italie.  
Comptoir spécial pour les valeurs en banque.

**BITTER**  
De LACAUX FRÈRES, de Limoges  
Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca.  
« Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. » (Extrait du Rapport du D<sup>r</sup> Derail.)  
« L'Elixir Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant tout les qualités de goût et d'hygiène. »  
(Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

**EAU DENTIFRICE ANATHERINE**  
DU DOCTEUR J. G. POPP,  
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE  
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.  
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dentier commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermis les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons : 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

AVEZ-VOUS  
**BESOIN D'ARGENT**  
Allez rue de la Préfecture, 8, à Pentresol. On achète toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, lingerie, rubans et dentelles, soieries, bonneterie, mercerie et quincaillerie, parfumerie, ganterie, chaussures et machines à coudre, pianos, mobiliers en tous genres. Les bijoux, les matières d'or et d'argent. Toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété, en un mot, tout objet ayant une valeur quelconque, le tout à des prix très avantageux.

**L'ORIENTALINE**  
Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 31. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

M<sup>me</sup> CHRÉTIEN  
De la faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — M<sup>me</sup> Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour.  
Analyse des urines.  
Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir.  
9, rue Bourbon, au 1<sup>er</sup>, LYON.

Pharmacie des Célestins,  
DÉPÔT PRINCIPAL  
DE TOUS LES MÉDICAMENTS  
SPÉCIAUX.  
ENTREPÔT GÉNÉRAL  
de toutes les

**EAUX MINÉRALES**  
françaises et étrangères  
5, place des Célestins, 5.

**SIROP PECTORAL** de Vélar  
contre les irritations de poitrine, catarrhes, rhumes, palpitations, asthme, refroidissements, glaires, crachements de sang, grippe, etc. — 3 fr. et 2 fr. le flacon.  
Pharmacie Courtois, place des Penitents de la Croix, 10.

**M<sup>on</sup> BOURDIN**  
PLACE DU CHANGE, 4, LYON.  
Fabrique de Coutellerie grandes lames pour coupe-papier AIGUISAGE, Blanchissage et Polissage de pièces de toutes grosseurs. USINE A VAPEUR, Petite force motrice à louer.

**SIROP DE VIAL**  
CONTRE LES  
**IRRITATIONS**  
Préparé au suc de roses  
Guérit avec une promptitude remarquable les Maux d'Estomac, Maladies de poitrine, Toux sèches, Rhumes, Catarrhes, Coqueluche, Enrouements, remplace avantageusement les sirops pectoraux de Paris; Briant, Lamouroux, etc...  
Flac. 3 fr. 1/2 flac. 1 fr. 80. — Dépôt général, pharmacie VIAL, Grand'Rue de Vaise, 41, à Lyon, et dans les principales pharmacs.

15 ANS DE SUCCÈS  
**THÉ BÉRAUD**  
Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 1 fr. 25 la boîte.  
**Alcool de Menthe concentré DE BÉRAUD**  
2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacies

**GUÉRISON DU CANCER**  
Découverte d'un Traitement spécifique. Pas d'opération, pas de sang répandu, pas de récidive. — Broch. in-8, par le D<sup>r</sup> DE BRUC. — Prix : 2 fr., par la poste 2 fr. 45. A Paris, chez A. D. Lahaye, Libraire; à Lyon, chez Fournier, r. Confort, 14  
**L'INJECTION de TANNIN-FOUR-QUET** guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, cours Bourbon, 58, Lyon.  
On demande des copistes.  
S'adresser 14, rue Confort, à la Publicité lyonnaise.

LES MALADES GUÉRIS DOIVENT FAIRE CONNAÎTRE PAR HUMANITÉ LA

## FARINE MEXICAINE

DEL DOCTOR BENITO DEL RIO, DE MEXICO

De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la Phthisie pulmonaire. Tous les princes de la science s'accordent à dire, depuis plus d'un siècle, que sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau. Aussi est-il de mode aujourd'hui, quand on parle d'un Phthisique, de s'écrier: Il est poitrinaire! et ce mot semble être un arrêt de mort pour le pauvre patient, qui n'aurait plus qu'à se résigner. Eh bien! non, la PHTHISIE N'EST PAS INCURABLE: Dieu, à côté du mal, a placé le remède; il ne s'agit que de le trouver et de l'employer. Cette noble tâche était dévolue à el Doctor Benito del Rio. — La FARINE MEXICAINE, recommandée par nos plus hautes sommités médicales, possède des propriétés curatives constatées par des cas de guérison qui se comptent par milliers, ou plutôt qui n'ont compté que sur son action réparatrice et fortifiante, agissant directement sur la tuberculisation et la granulation des poumons, facilite la cicatrisation des plaies, qui s'opère très-promptement. Rarement la maladie résiste à un traitement de plus de 2 à 3 mois. — La FARINE MEXICAINE est un produit éminemment rationnel, qui n'a rien de commun avec ces panacées universelles qu'on offre chaque jour au public comme capables de guérir toutes les maladies et qui n'en guérissent aucune; elle constitue, en outre, un aliment d'un goût agréable, qui soutient, nourrit et fortifie les organes de la digestion sans jamais les fatiguer; elle convient merveilleusement aux convalescents, aux vieillards, aux personnes épuisées et aux enfants faibles. — On peut dire avec vérité que la FARINE MEXICAINE del doctor Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir, que M. R. BARLERIN, de Tarare, (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en en vulgarisant l'usage, a acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique.

La Farine mexicaine se trouve à Tarare, chez le propagateur dépositaire général, R. BARLERIN, chimiste, et à Lyon, chez MM. FARLEY, pharm., 114, quai Pierre-Scize; ARMANDY, ph., cours de Broches (Guillotière); J. DENAUD & C<sup>ie</sup>, ph.-drog., rue de la Charité, 52; ROUSSET & BADIEU, rue de Lyon, 77; DUFFIER, rue St-Dominique, 12; MERLIN, place des Cordeliers, 3; et dans les principales pharmacies, drogueries et épiceries de Lyon et de France; MM. PERROUD, à Givors; MALESSARD, à Villefranche; FAURE, droguiste, 9, rue de la Comédie, à St-Etienne; M. RIGAUD, ph., à Rive-de-Gier; M. BLANCHON-MOULIN négociant et chez DUCHER, pharm., à St-Chamond; M. MOURET, drog. Vienne.